



Important : si vous êtes imposables sur le revenu, alors votre participation au financement de la maison des trois clochers vous ouvre le droit à une réduction fiscale selon les modalités de la loi des finances en vigueur au moment du don.

Pour souscrire, c'est très simple : il vous suffit de remplir le bulletin de souscription ci-dessous, d'y joindre votre règlement ou votre autorisation de prélèvement et de retourner l'ensemble au presbytère, 14 rue Raymond Berrurier 78320 Le Mesnil Saint Denis.

Vous recevrez alors automatiquement chez vous, si vous le souhaitez, un reçu fiscal.

Merci d'avance pour votre contribution, si petite soit-elle !

Paroisse des 3 clochers.

Bulletin de souscription pour la maison paroissiale des 3 clochers.
(à remettre au presbytère du Mesnil St Denis, 14 rue Berrurier 78320 Le MSD)

Nom :

Prénom :

- Je m'engage pour un don de :€ par an pendant 7 ans
- Pour l'année en cours, je verse :€
- J'autorise l'ADV à prélever automatiquement sur mon compte€ par mois pendant 7 ans.

(rayer les mentions inutiles)

Joindre à ce bulletin, au choix, chèque à l'ordre de « ADV – compte Mesnil St Denis », ou des espèces, ou un RIB dans le cas d'un prélèvement automatique. (Le chèque est la procédure la plus commode).

Adresse à laquelle le reçu fiscal doit être envoyé :